



Dans ce numéro :

<i>Assemblée générale annuelle</i>	1
<i>Faits saillants 2009-2010</i>	1
<i>Offre de service 2010-2011</i>	2
<i>Programme d'appui à la conversion biologique</i>	3
<i>Les Réseaux sont désormais en charge de certains programmes en agroenvironnement</i>	4

Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale annuelle du Réseau s'est tenue le 1^{er} juin dernier. M. Guy Pouliot, de la Ferme Onésime Pouliot, a été renommé président du Réseau, M^{me} Suzanne Pilote, directrice régionale du MAPAQ pour la Capitale-Nationale, a été renommée vice-présidente et M^{me} Jacynthe Gagnon, présidente de la Fédération de l'UPA Rive-Nord, Lotbinière-Mégantic et Lévis-Bellechasse, a été renommée trésorière.

En ce qui concerne les autres administrateurs, nous retrouvons comme producteur-utilisateur M. Sylvain Laquerre, de la Ferme Sylvain Laquerre Inc., ainsi que M. Michel Noreau, de la Ferme Domino Inc. Nous retrouvons aussi M. Jean-Raphaël Bouchard, président du Syndicat de base de Charlevoix Ouest, M^{me} Ghyslaine Morin, présidente du Syndicat de base de la Côte-Nord, M. Philippe-Antoine Taillon, représentant des conseillers et spécialisé dans la culture en serre, M^{me} Mélanie Ouellet, responsable des dossiers agroenvironnementaux au MAPAQ, ainsi que M. Benoît L'Heureux, directeur de la planification, du partenariat et de l'information sur le marché du travail pour Emploi-Québec.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Claude Girard, directeur régional de La Financière agricole pour la Rive-Nord et Chaudière-Appalaches Nord, qui remplace M. Camille Rodrigue ayant pris sa retraite en avril dernier. D'ailleurs, nous remercions grandement l'apport de M. Rodrigue qui a été présent dès les tous débuts de la formation du Réseau Agriconseils de la Capitale-Nationale et

Faits saillants 2009-2010

L'année 2009-2010 a connu certaines nouveautés. C'était la première année que le Réseau gérait le nouveau programme de service-conseil en gestion le *Programme d'aide au développement des exploitations agricoles* (PADEA). Il y a eu quelques ajustements en début d'année, mais nous avons terminé l'année à la hauteur de nos attentes. Ce nouveau programme permet de consolider le rôle de guichet unique du service-conseil dans la région pour le Réseau. De plus, le Réseau a connu l'arrivée d'un nouveau coordonnateur, M. Charles-Antoine Légaré, agroéconomiste de formation. Ce dernier a bien su s'adapter à ce nouveau défi et a permis le bon déroulement de la mission du Réseau.

Le Réseau a encore connu une expansion au niveau de son budget technique cette année. Il est passé de 159 405 \$ à 181 158 \$, une augmentation de 14 %. 166 clients ont bénéficié de ses subventions, une augmentation de 26 clients. Le Réseau a accordé 2 662,01 \$ supplémentaires en bonification pour la relève et l'établissement. Le budget de la Côte-Nord a connu une légère augmentation de 731,60 \$.

« Les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé, le 27 avril 2009, la signature de l'accord bilatéral Québec-Canada Cultivons l'avenir, qui comporte un investissement de 192 millions de dollars sur une période de cinq ans et qui vise à soutenir la croissance et à assurer une plus grande prospérité du secteur québécois de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Le Programme d'appui au développement des entreprises agricoles (PADEA), dont l'administration a été confiée aux réseaux Agriconseils, fait partie de cette entente. Un montant de 29 millions de dollars a été alloué par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour la mise en oeuvre de ce programme jusqu'au 31 mars 2013 ».



En ce qui concerne le PADEA, 87 656 \$ ont été accordés pour financer 70 activités dont 25 diagnostics, 41 plans d'action et 4 accompagnements et suivis. Parmi les plans d'action, il y a eu 6 plans de transfert et 6 plans de démarrage dans la région, une bonne nouvelle pour la relève. 40 clients ont bénéficié de ce nouveau programme. Au total, incluant le service-conseil technique et en gestion, 185 clients ont reçu des subventions du Réseau.

Pour ce qui est de la répartition des producteurs ayant bénéficié des subventions du Réseau dans la région, comprenant le technique et la gestion, Portneuf occupe le premier rang (65 producteurs) suivi de l'Île d'Orléans (47). Québec et la Côte-de-Beaupré sont ex aequo (19) suivi de la Côte-Nord (16), Charlevoix (15) et La Jacques-Cartier (3).

Bilan 2009-2010
Réseau Agriconseils Capitale-Nationale et Côte-Nord

	2009-2010	2008-2009	Augmentation
Budget technique	181 158,00 \$	159 405,00 \$	14 %
Client technique	166	139	26 clients
Bonification pour la relève et l'établissement	10 837,01\$	8 175,00 \$	2 662,01 \$
Budget Côte Nord	23 732,66 \$	23 001,60 \$	731,60 \$
Budget PADEA	87 656,00 \$	-	-
Client PADEA	40	-	-
Nombre d'activités	70	-	-
Plan de transfert	6		
Plan de démarrage	6		

Changement au niveau de l'offre de service 2010-2011

Lors de l'hiver 2010, le conseil d'administration du Réseau Agriconseils de la Capitale Nationale et Côte-Nord s'est rencontré à plusieurs reprises pour discuter de sa situation financière. Un constat unanime a été fait que nous allions vers un déficit dès la prochaine année si aucune modification n'était apportée à l'offre de service. Suite à une rencontre consultative auprès des conseillers de la région, une rencontre avec le MAPAQ et quelques rencontres consultatives du conseil exécutif, nous avons apporté les modifications nécessaires à notre offre de service. Les choix ont été faits dans un souci d'équité où tout le monde serait touché le plus également possible.

Changement du pourcentage d'aide au niveau technique et pour les productions en développement

Dans les productions de base en gestion de culture nous avons baissé le pourcentage de 5 %, le niveau de pourcentage passant de 55 % à 50 % ainsi que pour le dépistage. Pour ce qui est des productions en développement, le niveau de pourcentage est rendu à 65 % au lieu de 75 %. C'est seulement le premier 1 000 \$ de service-conseil qui est à ce niveau. Le reste tombe à 50 %. En incluant le dépistage, le maximum d'aide qu'une entreprise peut aller chercher pour une production en développement est de 2 000 \$ cette année. De plus, un producteur peut bénéficier de cette aide pour une période de trois ans maximum.



Liste des productions en développement

La liste des productions en développement a aussi beaucoup changé. Nous avons réévalué chaque production et sa pertinence d'être encore sur cette liste. Plusieurs productions ont été enlevées telles les productions biologiques certifiées, le bovin, l'ovin, l'haricot filet, la patate douce, les fleurs comestibles, l'horticulture ornementale, la framboise d'automne, les mûres et la production en serre.



Les critères d'évaluation pour chaque production sont le niveau de connaissance au niveau technique, l'organisation du service-conseil, la présence sur le territoire de cette production et le potentiel de diversification. Pour pouvoir être considéré en développement, une production doit répondre à trois de ces critères minimum.

Végétales
<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture biologique (transition) • Autres appellations (transition) • Arbre fruitier : cerisier nain • Champignons • Grandes cultures : houblons, panic érigé. • Petits fruits : vigne, camerise, chicoutai, amélanchier, argousier • Production sous grand tunnel
Animales
<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture biologique (transition) • Apiculture • Autres appellations (transition) • Caprin • Grands gibiers • Lapin



Coupure de l'aide en pomiculture pour un deuxième conseiller

Certains producteurs pouvaient bénéficier dans la pomme d'une aide supplémentaire s'ils avaient besoin d'un conseiller d'un deuxième club technique en plus de la pomme. Cette clause a été enlevée cette année par souci d'équité. Certains clubs offrent le service dans la pomme et en horticulture et leurs producteurs ne pouvaient bénéficier de cette aide supplémentaire.

PADEA

Au niveau du PADEA, aucun changement n'a été effectué à l'offre de service.

Nouveautés

Conseil technique en gestion des bâtiments et infrastructures en grandes cultures

Nouveauté cette année, le service conseil technique pour la gestion des bâtiments et des infrastructures est financé à 50 %, maximum 500 \$.

Grandes cultures en développement

Suite à la nouvelle orientation du comité de gestion, nous pouvons financer les grandes cultures jugées en développement dans notre région. Pour la saison 2010-2011, nous financerons le service-conseil pour les grandes cultures en transition biologique ou en transition pour d'autres appellations (reconnues par le BNQ), le panic érigé (minimum de 10 acres ou 4 ha) et le houblon (min. 1 acre ou 0,4 ha).



Programme d'appui à la conversion à l'agriculture biologique

Depuis avril 2010, les réseaux Agriconseils sont en charge du Programme d'appui en agriculture biologique. Les pourcentages d'aide sont de 70 % maximum 2 000 \$.

Clientèle admissible : Les exploitations agricoles certifiées ou celles qui ont entrepris une démarche de certification, y compris les exploitations agricoles faisant de la transformation à la ferme.

Activités admissibles :

- Visite des installations et consultation des documents administratifs accompagnés d'un rapport identifiant les non-conformités par rapport aux exigences liées à la certification biologique;
- Développement des procédures, des outils de gestion et des documents nécessaires à la présentation de données et de renseignements (plan de production et registres adaptés aux besoins de l'entreprise);
- Soutien de l'exploitant pour développer et organiser la documentation qui consigne les renseignements exigés dans le cadre de la certification biologique;
- Conseils relatifs à la mise en conformité avec les normes biologiques de référence des équipements, des techniques et des procédés.

Exclusion : Toute forme de suivi technique et agronomique dans la mise en application des normes biologiques de référence sur une entreprise agricole.

Critères de qualification des dispensateurs de services :

- Connaître et maîtriser les normes biologiques de référence et reconnaître les non-conformités relatives aux intrants, aux techniques et aux procédés utilisés;
- Détenir une formation d'inspecteur en agriculture biologique ou dans un autre domaine d'inspection en lien avec le secteur agroalimentaire ou avoir déjà réalisé des activités d'inspection en agriculture biologique.

Aide financière : L'aide consentie pourra atteindre 70 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence de 2 000 \$ par entreprise, et ce, pour toute la durée du programme. Les dépenses admissibles pourront inclure des frais de déplacement (transport, repas et hébergement) engagés pour dispenser les services-conseils.





**Réseau Agriconseils de la
Capitale-Nationale et Côte-Nord**

1685, boulevard Wilfrid Hamel Ouest
Bureau RC-22.1
Québec (Québec) G1N 3Y7

Téléphone : 418 527-9609
Télécopie : 418 527-9532
Messagerie : cncn@agriconseils.qc.ca



*Le guichet unique du service-conseil
dans la région !*

- 22 juillet 2010
Événement provincial
[Journée phytoprotection](#)
- 28 juillet, 2010
[Clinique sur la lutte intégrée](#)
St-Basile
Renseignement : CARN;418-877-0220
- 2 août 2010
[Démonstration de pulvérisateurs réduisant la dérive](#)
Sainte-Pétronille
Renseignement: 418-643-0033 # 2
- 14 août 2010
Événement régional
[Journée champêtre Limousin](#)
- 26 août 2010
Événement provincial
[Portes ouvertes à l'IRDA](#)
- 8 octobre 2010
Événement provincial
[Congrès du bœuf](#)

Pour plus d'information :
<http://www.craaq.qc.ca/Calendrier?rm=3>



Événements

*Les réseaux sont maintenant en charge de certains
programmes en agroenvironnement*

Depuis avril 2010, les réseaux Agriconseils ont la responsabilité administrative de certains programmes de Prime-Vert concernant les plans d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) et celui des clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ). Au niveau du producteur, cela ne changera rien autant au niveau des montants alloués que des procédures administratives. Désormais, en collaboration avec le MAPAQ, le Réseau est attitré pour verser les sommes allouées aux CCAÉ et aux agronomes reconnus pour la réalisation des PAA et de services-conseils en agroenvironnement. Cette nouvelle procédure administrative est dans le but de renforcer le rôle des réseaux en tant que guichet unique du service-conseil en région. Donc, si vous cherchez un club-conseils en agroenvironnement ou encore un agronome pour du service-conseil dans ce domaine, vous pouvez contacter le Réseau.



*Consultez notre site Internet,
votre référence pour le service-conseil dans la région !*

Consultez notre site internet, vous y trouverez une foule de renseignements sur le service-conseil dans votre région telle la liste des conseillers par production ou spécialité, notre offre de service 2010-2011, notre politique de déplacement, la liste des productions en développement, le fonctionnement de notre offre de service, notre rapport annuel 2010-2011, la liste des firmes offrant le service de crédit d'impôt ainsi que l'hyperlien avec les agences de forêt privée de la région de Québec.

<http://www.agriconseils.qc.ca/site/region/13/1/3/14>

De la part du conseil d'administration du Réseau Agriconseils de la Capitale-Nationale et Côte-Nord

BON ÉTÉ !

Charles-Antoine Légaré, agr., coordonnateur

